

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/07/2025 - 16408 - 2004 B 03259 - 479 746 331 - A.NC.ELEC



18 JUIL. 2025

16408

A NC ELEC

Numéro SIRET : **47974633100020**

Code APE : **4321A**

**32 RUE DE VAUREAL
95280 JOUY-LE-MOUTIER**

COMPTES ANNUELS

du 01/04/2024 au 31/03/2025

Sommaire

Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	5
Attestation de Présentation	8

CN

A NC ELEC

Bilan

CN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 729,00	3 729,00			
Autres immobilisations corporelles	118 727,50	117 564,07	1 163,43		1 163
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 116,56		2 116,56	2 116,56	
TOTAL (I)	124 573,06	121 293,07	3 279,99	2 116,56	1 163
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	51 855,97		51 855,97	58 533,29	- 6 677
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				3 612,00	- 3 612
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 038,26		1 038,26	5 432,18	- 4 394
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12 850,00		12 850,00	12 850,00	
Disponibilités	128 352,05		128 352,05	35 884,06	92 468
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	503,23		503,23	2 123,56	- 1 620
TOTAL (II)	194 599,51		194 599,51	118 435,09	76 164
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	319 172,57	121 293,07	197 879,50	120 551,65	77 328

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000,00)	70 000,00	70 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 000,00	7 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 282,38	12 084,95	- 10 803
Résultat de l'exercice	44 988,98	-10 802,57	55 792
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	123 271,36	78 282,38	44 989
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	24 526,23	24 724,83	- 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 797,21	14 000,85	- 6 204
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	11 214,44		11 214
. Organismes sociaux	7 587,53	2 592,28	4 995
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 292,00		7 292
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 170,18	350,56	8 820
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	594,95	600,75	- 6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	330,00		330
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	6 095,60		6 096
TOTAL (IV)	74 608,14	42 269,27	32 339
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	197 879,50	120 551,65	77 328

A NC ELEC

Compte de résultat

cn

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	330 605,19		330 605,19	232 830,50	97 775	41,99
Chiffres d'affaires Nets	330 605,19		330 605,19	232 830,50	97 775	41,99
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			12,84	13,89	- 1	-7,56
Total des produits d'exploitation (I)			330 618,03	232 844,39	97 774	41,99
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			79 025,26	66 357,79	12 667	19,09
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			51 346,98	65 551,04	- 14 204	-21,67
Impôts, taxes et versements assimilés			4 545,71	4 573,24	- 28	-0,60
Salaires et traitements			128 722,76	91 268,71	37 454	41,04
Charges sociales			14 776,77	15 686,17	- 909	-5,80
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3,24	233,41	- 230	-98,61
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			211,83	62,85	149	237,04
Total des charges d'exploitation (II)			278 632,55	243 733,21	34 899	14,32
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			51 985,48	-10 888,82	62 874	577,42
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			385,50	321,25	64	20,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			385,50	321,25	64	20,00
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			385,50	321,25	64	20,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			52 370,98	-10 567,57	62 939	595,58

CN

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90,00	235,00	- 145	-61,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90,00	235,00	- 145	-61,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90,00	-235,00	145	61,70
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 292,00		7 292	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	331 003,53	233 165,64	97 838	41,96
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	286 014,55	243 968,21	42 046	17,23
RESULTAT NET	44 988,98	-10 802,57	55 792	516,47
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Dispense d'annexe : article L 123-16-1 du Code de commerce

CN

A NC ELEC

Attestation de présentation

Cal

Attestation de Présentation**MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A NC ELEC pour l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	197 879,50 Euros
chiffre d'affaires	330 605,19 Euros
résultat net comptable	44 988,98 Euros

Fait à BEAUCHAMP
Le 30/06/2025

Signature de l'Expert-Comptable



Cabinet AIFEC SARL

A NC ELEC

S.A.R.L. au capital de 70 000,00 Euros

Siège social : 32 RUE DE VAUREAL

95280 JOUY-LE-MOUTIER

R.C.S : Pontoise B 479 746 331

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

Le 30/06/2025,
à 9 Heures,

Monsieur CASIMIR NUNES, détenant 560 parts sociales,
Madame SYLVIE CORNEIL, détenant 240 parts sociales,

associés de la société **A NC ELEC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur CASIMIR NUNES, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2025, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

CN

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 lesquels font apparaître un **bénéfice de 44 988,98** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2025** faisant ressortir un **bénéfice de 44 988,98** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **1 282,38** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **46 271,36** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **46 271,36** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 46 271,36 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2024	0,00		
31/03/2023	7 000,00		
31/03/2022	7 000,00		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent 2 502,00 Euros en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CN

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Chaque convention mise aux voix séparément, est adoptée à l'unanimité, étant observé que l'associé concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération du gérant pour la porter à 45 000,00 Euros annuel, à compter du 01/04/2025 et entérine sa rémunération de l'exercice 2024-2025 pour un montant de 41 400,00 Euros hors charges sociales et remboursement de frais.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

